

DOSSIER : SCT-2001-11
DATE : 20160406

TRIBUNAL DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES
SPECIFIC CLAIMS TRIBUNAL

ENTRE :)
)
PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS)
D'ODANAK) M^e Marie-Ève Dumont, M^e Jameela
) Jeeroburkhan et M^e Charlotte Chicoine-
Revendicatrice) Wilson, pour la revendicatrice
)
- et -)
)
SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU)
CANADA,)
représentée par le ministère des Affaires) M^e Tania Mitchell et M^e Marie-Ève
indiennes et du Nord canadien) Robillard, pour l'intimée
)
)
Intimée)
)
)
)
) **ENTENDUE : le 5 avril 2016**

PROCÈS-VERBAL

L'honorable Johanne Mainville

Une conférence de gestion d'instance a été tenue par téléconférence le 5 avril 2016 dans les dossiers SCT-2001-11, SCT-2002-11 et SCT-2003-11.

Il fut convenu de ce qui suit :

[1] L'intimée déposera les contre-expertises de Stéphanie Béreau au plus tard le **31 mars 2017**.

[2] Les parties devront soumettre, au plus tard le **21 avril 2016**, un projet de calendrier des échéances afin d'établir les dates butoirs pour la mise en état du dossier.

JOHANNE MAINVILLE

L'honorable Johanne Mainville